

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 17 février 2026

La Métropole de Lyon approuve le versement d'une subvention de 15 000 € au profit de l'aide humanitaire en Ukraine

À l'occasion de la Commission permanente du 16 février 2026, la Métropole de Lyon a approuvé l'attribution d'une subvention de 15 000 € au profit du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Cette contribution financière, opérée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, est destinée à soutenir les populations civiles ukrainiennes, et plus particulièrement les habitants de Kiev, confrontés à une crise humanitaire et énergétique majeure.

Depuis le début du conflit le 24 février 2022, le territoire ukrainien subit des frappes régulières touchant les infrastructures civiles. Actuellement, la ville de Kyiv fait face à des dégradations critiques de ses réseaux de chauffage, d'électricité et d'approvisionnement en eau, consécutives à des attaques ciblées sur les installations énergétiques.

Dans un contexte hivernal où les températures peuvent chuter jusqu'à -20°C, la direction des relations internationales de la ville de Kyiv a lancé, le 23 janvier 2026, un appel à l'aide auprès de plusieurs métropoles européennes. Le besoin en équipements de secours, notamment des générateurs électriques, est devenu une priorité vitale pour maintenir le fonctionnement des établissements de santé, des abris et des immeubles résidentiels. La Métropole de Lyon a choisi de répondre favorablement à cet appel pour soutenir la survie de base des populations civiles.

Pour garantir l'efficacité et la transparence de cette aide, la Métropole de Lyon mobilise le **FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales)**. Ce fonds de concours, géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, permet une traçabilité rigoureuse des fonds attribués. Les dons versés à ce fonds de concours soutiendront la réponse d'urgence de la France aux besoins essentiels des communautés affectées. Ils permettront de conduire des opérations d'acheminement d'aide humanitaire et contribueront à renforcer le soutien de la France à des ONG partenaires engagées en Ukraine et soutenant les Ukrainiens à passer l'hiver.

La subvention de 15 000 €, imputée sur l'exercice 2026 du budget principal de la Métropole, sera versée en une seule fois afin de permettre une mise en œuvre rapide des actions de secours.

Contact presse : Marion Morel – 06 77 04 30 39 – marion.morel@grandlyon.com